

# **PRIX DE THESE SUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

## **2 0 0 3**

### **23 eme édition**

Madame, Monsieur,

Le Groupement de Recherches sur l'Administration Locale en Europe (GRALE-CNRS) et la Ville d'Orléans attribuent conjointement, avec Dexia Credit Local et l'Association ARCOLE (Association pour la Recherche sur les Collectivités Locales en Europe), chaque année, un Prix attribué aux meilleures thèses soutenues au cours de l'année précédente dans le domaine des collectivités territoriales et de l'administration locale.

**Prix Georges Dupuis des Collectivités Territoriales, 1er Prix (3 500 Euros)**  
**Deuxieme Prix (1 300 Euros)**  
**Prix spécial du jury (1 300 Euros)**

#### **Disciplines concernées**

Les disciplines concernées sont notamment : la géographie, la gestion, l'histoire, les sciences économiques, les sciences juridiques, administratives et politiques, la sociologie, l'urbanisme, l'aménagement, et de manière générale, les sciences de l'homme et de la société.

#### **Candidatures**

Les prix décernés en 2003 récompensent des thèses ou des travaux soutenus entre **le 1er février 2002 et le 25 mars 2003**.

Les candidats devront déposer leur thèse auprès du Secrétariat du Prix en trois exemplaires, accompagnés d'un résumé établi en dix pages maximum, d'un curriculum-vitae et du rapport de soutenance de thèse, **avant la date limite du 25 mars 2003**

au G.R.A.L.E. - Université de Paris I - 9 rue Malher - 75181 PARIS Cédex 04

\*N.B. : le rapport de soutenance de la thèse peut être fourni après la date limite

#### **Jury**

Le jury se réunira au plus tard au mois d'octobre 2003 : il comprend différentes personnalités, universitaires, journalistes, praticiens choisis en raison de leur compétence.

**Rappel : La clôture du dépôt des candidatures est fixée au 25 mars 2003**

**Je vous serais gré d'en informer ceux de vos étudiants qui pourraient être intéressés par ce concours, et dont les travaux le justifient.**